Rôle
Présidence du Parlement européen

I- POSTE

La co-présidence est formée de deux député.e.s européen.ne.s élu.e.s à la tête du Parlement européen simulé. Cette même co-présidence est obligatoirement mixte, tant sur le genre que sur la nationalité (un.e co-président.e du continent Nord-Américain et un.e co-président.e d'un autre continent).

La co-présidence dirige, par alternance, les travaux du Parlement, ainsi que les débats en séance plénière. Pour ce faire, elle veille au respect et l'application du règlement intérieur du Parlement européen simulé. Elle assume, en alternance, l'animation des débats en séance plénière. Le binôme est aussi responsable du respect de l'horaire et du bon déroulement des débats et des votes, le tout en encadrant le travail des présidents de groupe politique et de commissions.

Conformément au règlement intérieur du Parlement européen simulé (RIPES), la co-présidence du Parlement européen simulé se veut être désignée par le Conseil d'administration (sur proposition du Pôle surveillance académique).

II- RESPONSABILITÉS

Avant la SPECQUE :

- Prise de contact et rencontre avec le/la second.e co-président.e du Parlement européen simulé et le Secrétariat général (chargé d'épauler la présidence) ;
- Collaboration avec le Pôle académique dans l'ajustement du calendrier de la simulation ;
- Rencontrer les autres postes à responsabilités afin d'appréhender au mieux la simulation et de favoriser la qualité globale de la formation ;
- Lire attentivement et connaître sur le bout des doigts le règlement intérieur du Conseil de l'UE simulé ;
- Préparer l'agenda et l'horaire des séances, en concertation avec le Pôle surveillance académique ;
- Être disponible pour dialoguer et échanger avec les autres postes à responsabilités (Président.e.s de commissions, Commissaires, Président.e.s du Conseil, Président.e.s de groupe politique, député.e.s, membres du Conseil), les médias Specquois et les représentant.e.s d'intérêts ;
- Etudier, travailler et acquérir une très bonne connaissance du texte qui sera débattu pendant la semaine de simulation ;

- Contribuer aux supports visant à assurer la formation des ministres, et ce en étroite collaboration avec le Pôle académique et le Pôle recrutement ;
- S'assurer, en collaboration avec le pôle académique et en amont de la simulation, de la bonne préparation des participant.e.s (ministres).

Pendant la SPECQUE :

- Établir l'ordre du jour des séances plénières ;
- Assurer, en alternance, la présidence, l'animation et la bonne tenue des débats de séance plénière ;
- Se tenir informé.e de l'avancement des travaux réalisés en commissions parlementaires ;
- Organiser et présider quotidiennement la Conférence des Présidents ;
- Organiser le travail des Chef.fe.s de groupe politique et des président.e.s de commissions parlementaires ;
- Veiller au respect et à la correcte application du Règlement intérieur du Parlement européen simulé (en prenant des décisions en conséquence).
- S'assurer de la bonne tenue des votes et échanges en séances plénière ;
- Le cas échéant, assister l'équipe de négociation du Parlement européen lors des négociations interinstitutionnelles ;
- Être engagé dans un dialogue permanent avec le Pôle surveillance académique (et – plus généralement - avec le Conseil d'administration) aux fins de veilleur au bon déroulement de la simulation ;

III- PROFIL RECHERCHÉ

Tout.e participant.e, nouveau.elle ou ancien.ne, est éligible et peut déposer sa candidature. Les candidat.e.s au poste de co-président.e du Parlement européen simulé sont sélectionné.e.s sur la base de la qualité académique de leur dossier. Pour ce faire, les critères suivants sont notamment pris en considération :

- Faire preuve de motivation, de rigueur, de disponibilité avant/pendant la simulation ;
- Capacité d'écoute et de compromis ;
- Capacité à mener/diriger des débats ;
- Sens de la pédagogie et des responsabilités ;
- Très bonne connaissance du fonctionnement de la SPECQUE ;
- Très bonne connaissance du règlement intérieur du Conseil simulé ;
- Aisance dans la prise de parole et clarté ;
- Capacité à comprendre, utiliser et expliquer les outils juridiques de la SPECQUE.

En outre, les candidat.e.s à ces postes doivent être des personnes rigoureuses, organisées, capables de travailler en équipe, sous pression et avec des horaires contraignants. Les candidat.e.s doivent également faire preuve de jugement, de discernement et de tact. Ils.elles doivent être capables de prendre des décisions importantes dans des situations potentiellement stressantes et dans un laps de temps très limité. Une expérience dans l'animation d'une assemblée est un plus non négligeable.

Attention : Il est vivement conseillé aux candidat.e.s de posséder une très bonne connaissance de la SPECQUE et d'avoir déjà une, voire plusieurs, expériences / participations à des simulations.

Une Question ? Contacte-nous ! pole.academique@specque.org